

Lubrifiant de haute technologie à base synthétique pour boîtes de vitesses et ponts.

PERFORMANCES

Normes :
 API GL-4/GL-5

Spécifications :
 MAN 3343 S
 ZF TE-ML 02B 05B 12B 16F 17B 19C 21B
 Mercedes p.235.8
 SCANIA STO 1:0
 VOLVO 97312

AVANTAGES

GEAR SYNTH est formulé sur un concept TDL (Total Drive Line) qui permet l'utilisation d'un même produit dans les boîtes de vitesses et dans les ponts : (produit à la fois GL-4 et GL-5) sans aucun risque de corrosion en particulier des synchrones.

Ces additifs permettent de garder leur pouvoir protecteur contre les phénomènes de piquage, grippage et usure des dentures prolongeant ainsi la longévité de l'organe.

GEAR SYNTH présente une bonne résistance aux hautes températures sans risque d'oxydation, ni risque de dépôts (grande propreté des pignons).

UTILISATIONS

GEAR SYNTH est une huile de synthèse extrême pression pour la lubrification des boîtes de vitesses et des ponts pour lesquelles les constructeurs automobiles et véhicules industriels exigent de l'API GL-5 ou de l'API GL-4 avec une très bonne tenue aux hautes températures et aux fortes charges.

GEAR SYNTH satisfait les cahiers des charges des principaux fabricants de boîtes de vitesses et de ponts et permet ainsi les intervalles de vidanges préconisés par les plus sévères d'entre eux.

Caractéristiques	Normes	Unités	Valeurs
Masse volumique à 15°C	NFT 60-101	kg/m ³	845
Viscosité à 40°C	ASTM D445	mm ² /s	105
Viscosité à 100°C	ASTM D445	mm ² /s	16.5
Indice de viscosité	NF T 60-136	-	>170

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Ref. documentaire : IV-116-1503

Date d'édition : 15/04/2015